



Aux citoyens des chemins ruraux

Information sur les procédures de la mise en forme des rangs

5 MAI 2015

Coordonnées du Service aux citoyens

Pour signaler toute problématique importante relativement aux travaux des chemins ruraux, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro de téléphone suivant :

418 854-2116

En cas d'urgence :
soir et fin de semaine :

418 868-4551



La collaboration de
tous les citoyens
est essentielle au
succès de ces opé-
rations !

Bonjour,

À cette période-ci de l'année, le Service des travaux publics s'affaire à procéder à différents travaux printaniers, dont la mise en forme des chemins ruraux. Cette opération consiste à égaliser, c'est-à-dire, à faire disparaître les inégalités de la surface des chemins au moyen d'une niveleuse pour les rendre carrossables et sécuritaires pour les usagers.

Ainsi, nous désirons prendre quelques minutes de votre temps pour vous expliquer les détails de ces travaux.

Nivelage :

Les opérations de nivelage ont débuté tout récemment afin d'enlever les bosses et combler les vides laissés (nids-de-poule) par l'arrivée du printemps. La mise en forme des chemins se poursuivra à la mi-mai et consistera à récupérer le matériel sur le bord des fossés dans le but de le ramener au centre du chemin. Par la suite, le chemin sera nivelé à nouveau pour former une couronne de 4% à 6% de pente afin de faciliter l'écoulement de l'eau vers les fossés. Un temps d'attente de 10 à 15 jours est nécessaire pour permettre aux matériaux de se stabiliser afin d'optimiser l'efficacité des interventions. Une dernière opération de nivelage sera essentielle pour effectuer une correction finale de la surface de roulement.

Abat-poussière :

Après le nivelage, l'étape suivante est celle de l'épandage de l'abat-poussière. Cette opération consiste à épandre un taux d'abat-poussière recommandé sur une largeur de 8' à 10' au centre de la route. L'humidité, la température et la circulation permettront d'étendre l'abat-poussière sur la largeur de la surface de roulement. Les périodes d'épandage idéales sont après une pluie et en début ou en fin de journée.

Par temps très sec, il est préférable d'arroser la route pour permettre à l'abat-poussière déjà en place de retenir l'humidité au sol. Épandre le matériel par temps chaud et sec n'est pas la meilleure solution au problème de poussière à long terme.

L'épandage d'abat-poussière sera effectué aux endroits suivants : vis-à-vis les résidences, aux intersections et à proximité des ponts.

Soucieuse de toujours bien vous servir, la Ville vise à respecter son calendrier des travaux. Il peut cependant arriver que ces derniers soient remis à plus tard, que la durée et les fréquences des opérations peuvent varier notamment en raison des conditions météorologiques. Dans ce cas, la Ville sollicite votre compréhension.

À noter :

Certains secteurs ruraux feront l'objet de travaux particuliers, les résidants concernés seront informés ultérieurement.

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent causer des désagréments, toutefois, nous vous rappelons que ces opérations servent à optimiser l'état de la chaussée pour assurer l'efficacité des opérations d'entretien et votre sécurité.

Vous remerciant de votre bonne compréhension !